

# S.P.A. DU CHABLAIS

## *Société Protectrice des Animaux du Chablais*

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54  
e-mail : [spaduchablais@wanadoo.fr](mailto:spaduchablais@wanadoo.fr) - site internet : [www.spaduchablais.asso.fr](http://www.spaduchablais.asso.fr)

---

### **A l'attention des amis des animaux**

Durant l'année 2017, le nombre d'abandons des chats et chiens n'a cessé d'augmenter de mois en mois, les motifs d'abandon ne variant guère d'une année sur l'autre : divorce, allergie, arrivée d'un enfant, changement de logement, etc., tout semble sujet à séparation.

**Maladie** : Cette année encore, le refuge a fait face à de nombreux problèmes de santé : une épidémie de typhus a provoqué la mort de nombreux chatons. Le typhus particulièrement virulent a touché non seulement les animaux de la SPA mais s'est répandu d'une façon générale aux dires de certains vétérinaires. Nous tenons d'ailleurs à remercier toutes les familles d'accueil qui ont pris chez elles ces chatons, les ont biberonnés jour et nuit, bercés, soignés et parfois même veillés jusqu'à leur dernier souffle.

**Chatons trouvés** : nous remercions les personnes qui soucieuses de sauver ces petits êtres d'à peine quelques semaines parfois, les déposent au refuge, en omettant cependant dans certains cas de vérifier si leur mère n'est pas dans le coin. Il faut garder à l'esprit que la meilleure famille d'accueil ne pourra jamais remplacer la véritable mère des petits.

**La stérilisation / castration** : malgré les multiples campagnes de sensibilisation, nous sommes toujours étonnés par le nombre de personnes refusant ou ne prenant aucunement conscience des conséquences que peuvent engendrer la non-stérilisation d'une chatte ou d'une chienne.

Un autre problème concernant les chats, nous rentrons de plus en plus de chats castrés ou stérilisés non-identifiés. **Rappel** : l'identification, **obligatoire depuis plus de 15 ans**, est essentielle en cas de perte. Nous avons eu dernièrement le cas d'une chatte perdue à Contamines sur Arves en début d'année. Retrouvée errante à Margencel il y a un mois, elle a été amenée à la SPA. La propriétaire avait perdu tout espoir de revoir un jour sa minette et pourtant grâce à l'identification la chatte a retrouvé avec bonheur sa maîtresse et sa maison. Voilà une histoire qui finit bien mais malheureusement trop rare.

Depuis quelques mois, une nouvelle employée, Caroline, a rejoint notre équipe d'agents animaliers. Elle est en charge principalement de nos chats, ce qui représente en soi un énorme travail vu le nombre grandissant de chats adultes et chatons rentrés régulièrement. Elle remplace Gaëlle partie fin septembre.

**Enquêtes**: Jean-Luc Robier, notre enquêteur a été submergé par le nombre croissant d'enquêtes pour maltraitance, certaines enquêtes se terminent par le retrait immédiat de l'animal, d'autres par un dépôt de plainte suivi parfois par une audience au tribunal. En 2017, il s'est beaucoup déplacé pour des problèmes concernant les animaux de ferme. Une plainte avait été déposée pour une ferme de Cervens et pourtant malgré la maltraitance constatée et avérée la plainte a été classée sans suite. Cela nous montre la difficulté à nous faire entendre par les autorités.

**Legs** : au printemps 2017, nous avons été informés par la Confédération Nationale des SPA de France (CNSPA) que nous devrions recevoir un legs mais à ce jour nous sommes toujours en attente de nouvelles du notaire.

**Factures**: Malheureusement, cette année encore, nous avons dû faire face à de nombreuses factures vétérinaires aux montants de plus en plus élevés, cela étant dû principalement à l'état de santé des chatons trouvés et amenés au refuge soit blessés soit malades.

Ce qui nous amène à faire appel une fois encore à votre générosité, aussi petite soit-elle, votre contribution nous aidera à poursuivre notre tâche au sein de la SPA du Chablais. Chaque don est intégralement consacré aux soins et à l'entretien quotidien des protégés du refuge. Seuls les agents animaliers en charge des nettoyages et des soins des animaux sont salariés, les membres du Conseil d'administration qui assurent les permanences ainsi que toutes les personnes aidantes sont **bénévoles** et ne bénéficient donc d'aucune rémunération.

Nous vous remercions d'avance et vous présentons d'ores et déjà nos meilleurs vœux pour 2018.

  
Marinella Emery, Présidente de la SPA du Chablais

Fait à Thonon, le 1<sup>er</sup> décembre 2017